



## Mieux comprendre le sujet du litige sur les embargos américains.

*« Dans un souci de réassurance et de transparence, vous trouverez ci-dessous les points clés concernant ce sujet. Nous restons bien sûr à votre écoute. »*

### Quel est le sujet ?

Les Etats-Unis conduisent depuis plusieurs années une enquête sur des opérations bancaires effectuées en dollar par des banques européennes avec des pays sous embargo américain.

### Qu'en est-il pour BNP Paribas ?

BNP Paribas étant une banque de référence en matière de commerce international, l'enquête a relevé des opérations commerciales bancaires en dollar, antérieures à 2009, concernant des pays sous embargo américain.

### Quelle est la situation actuelle?

Les discussions avec les autorités américaines ont débuté en début d'année et se poursuivent. L'objectif consiste à trouver une solution négociée. Les médias se font l'écho de ce sujet. Le processus étant toujours en cours, BNP Paribas ne commente pas les rumeurs.

### Comment ceci est-il géré au sein de BNP Paribas ?

La direction générale de BNP Paribas est bien sûr mobilisée sur ce sujet. Jean-Laurent Bonnafé, Administrateur Directeur Général de BNP Paribas, a rappelé, lors de l'Assemblée Générale des actionnaires en mai dernier, sa confiance dans la capacité de la banque à gérer cette situation. Il a précisé que les mesures correctives nécessaires afin d'éviter que ce type de situation ne se reproduise, avaient été engagées.



**Mercredi 11 juin 2014**

**La solidité de la banque est-elle en risque ?**

Notre politique de banque responsable fait de BNP Paribas est une des banques les plus solides du monde. Ses fonds propres et ses réserves de liquidités ont été considérablement renforcés depuis 5 ans. Son ratio de solvabilité s'établit aujourd'hui à 10,6% soit l'un des plus élevés au plan européen.

**En qualité de client particulier, dois-je m'inquiéter par rapport à cette situation?**

Non. En tant que client particulier, vous n'avez aucune inquiétude à avoir. Ce sujet est tout à fait spécifique. Il n'a aucune incidence sur l'activité commerciale de la banque avec ses clients particuliers. Nous tenons donc à vous rassurer pour ce qui concerne votre relation avec BNP Paribas.

